

Principaux chiffres du mois d'octobre

Météorologie

Le temps du mois d'octobre : gris et mouillé. En effet, en octobre le soleil s'est montré très discret, ses apparitions se réduisant à 34 heures au total (norme 1931-1960 : 123 heures), alors que la pluviosité dépassait très largement les valeurs habituelles : 186 mm de précipitations, contre 86 mm selon la norme 1901-1960. Les températures sont restées en revanche tout à fait dans les valeurs normales, avec une moyenne mensuelle de 9,2° C.

Population résidante

En octobre, la population résidante du canton a augmenté de 630 personnes et se chiffre à 391 528 à la fin du mois (dont 1 896 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 520 personnes (arrivées dans le canton : 2 124, dont 17 saisonniers; départs : 1 604, dont 8 saisonniers) et d'un excédent des naissances (358) sur les décès (248) de 110 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 3 474 personnes (+ 0,8 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 481) qu'à la population d'origine suisse (+ 993).

Marché du travail

A fin octobre, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 16 014 (14 720 chômeurs complets et 1 294 partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 73 (+ 64 chômeurs complets; + 9 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,8 % à fin octobre (7,7 % en septembre). La moyenne suisse se situe à 4,8 %; Genève précède les cantons de Vaud (7,4 %) et du Valais (6,9 %).

Les heures de travail chômées à la suite de *réductions de l'horaire de travail* se sont élevées à 169 634 en octobre (stables par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 2 767 travailleurs actifs dans 148 entreprises.

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 515 en octobre contre 585 en septembre.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin octobre, à 99 573, dont 68 730 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 972 frontaliers et 1 871 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 3 037 unités (- 3,0 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 57 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 1 539 saisonniers et - 1 441 frontaliers.

Construction de logements

La construction de logements neufs en octobre 1993 : 163 logements terminés (parmi lesquels 4 villas seulement), 195 autorisés (dont 15 villas) et 168 requêtes déposées (dont 15 villas aussi).

Annuellement, la baisse est générale et marquée. Entre fin octobre 1992 et fin octobre 1993, 1 705 logements ont été construits (340 de moins que pour la période précédente). Compte tenu des démolitions et des transformations, le gain total n'atteint que 1 637 (435 logements de moins qu'une année auparavant). Les autorisations s'élèvent à 2 655 (- 337 logements) et les requêtes à 2 282 (- 581 logements).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend par le Cern, s'est élevée en octobre à 206,7 millions de kWh (soit 0,6 % de plus qu'en octobre 1992); celle de gaz à 142,2 millions de kWh (soit 18,9 % de plus qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 254 611 à fin octobre 1993 (- 55 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (206 682) a diminué par rapport à octobre 1992 (- 204), de même que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs), en diminution de 475 unités. En revanche, le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 645 en un an pour s'établir à 25 959 à fin octobre 1993.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial augmente en septembre 1993 de 3,0 % (502 468 passagers contre 488 005 en septembre 1992). Par contre, le mouvement d'avions, au titre du même trafic, diminue pour la même période de - 1,2 % (8 622 contre 8 731 en septembre 1992).

Tourisme

En septembre, 93 765 hôtes (96 593 en septembre 1992), dont 83 091 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 214 445, contre 212 690 en septembre 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 51,6 %, contre 51,0 % en septembre 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En octobre, l'indice reste quasiment stable et s'établit à 100,4 points (taux annuel : 4,2 % contre 3,4 % en octobre 1992). En novembre, l'indice progresse de 0,4 % et s'établit à 100,8 points (taux annuel : 3,4 % contre 3,2 % en novembre 1992).

Poursuites et faillites

En octobre, 16 519 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 16 461 en octobre 1992. ■